



# Dossier Retour du 51e congrès confédéral

mercredi 15 juin 2016, par [Bariaud](#)

Le 51e congrès confédéral se tenait du 18 au 22 avril à Marseille. 980 délégués étaient présents (20 n'ont pu être présents pour diverses raisons) dont 405 femmes, 118 de moins de 35 ans, 91 retraités, 7 privés d'emploi et 40 de la FERC.

## RETOUR SUR LE 51<sup>e</sup> CONGRÈS CONFÉDÉRAL

**Le 51<sup>e</sup> congrès confédéral se tenait du 18 au 22 avril à Marseille. 980 délégués étaient présents (20 n'ont pu être présents pour diverses raisons) dont 405 femmes, 118 de moins de 35 ans, 91 retraités, 7 privés d'emploi et 40 de la FERC.**



La situation était particulière puisque le congrès avait lieu en pleine mobilisation contre la loi El Khomri, ce qui est souvent revenu sous divers aspects dans les différents thèmes.

En effet, des débats contradictoires ont eu lieu autour de l'analyse de la politique du gouvernement, sur les moyens et la construction de la lutte, sur les propositions de la CGT.

Comme le laissent transparaître des votes et malgré l'adoption de l'ensemble des textes, il reste des divergences sur les relations entre organisations syndicales, sur la construction du front commun de lutte, sur la place de la CGT dans le syndicalisme international, sur les évolutions de structures au sein même de la CGT. Ces mêmes débats traversent aussi ceux de la fédération.

Mais en dépit de cela et de la frustration de certains délégués de ne pas pouvoir prendre la parole lors de certains débats ou ne pas mettre au vote certains amendements sur des points cruciaux de notre orientation, les échanges et les témoignages de militants ont été riches et facteurs d'impact sur la convergence des luttes à venir.

**Concernant la FERC,**  
 4 militants ont été élus à la CE Confédérale :  
 - Sophie Bion (présentée par l'UGCT),  
 - Lionel Leroy (présenté par l'UD 50),  
 - Fabienne Cui  
 - et Catherine Frevet (présentée par la FERC), cette dernière rejoignant le bureau confédéral.

## Des comptes personnels, oui ! Mais sous conditions car il y a danger !

Intervention de Christian Filice, délégué du SNAPFA CGT, lors du débat sur le rapport d'activité.

Extraits du rapport d'activité, dans le point sur la Transformation du travail :

« Dans la négociation plus dense et au vu de la loi sur la formation professionnelle, nous avons cherché à créer un réel droit à la formation ».  
 « ... c'est à partir de ce concept que nous engageons la négociation sur le CPF (compte personnel d'activité) avec pour seul et unique objectif de garantir un nouveau statut de travail salarié et sa sécurité sociale professionnelle. »

L'igna est simple et peut se résumer ainsi : Dans la mise en œuvre des congés personnels, formations, d'activité, de prévention et de pénibilité, etc... il nous faut gagner la solidarité à contre courant de l'individualisme encouragé par l'idéologie libérale capitaliste. Gagner le droit de « à chacun selon ses besoins » par la mutualisation et combiner jusqu'au bout le principe « à chacun selon ses droits acquis », « à chacun selon ses moyens », cher au camp adverse des capitalistes. Faire en sorte que l'on puisse « consommer » au-delà de ses droits acquis, pouvoir en quelque sorte « emprunter » ou consommer par avance, qu'il s'agisse de remboursements, ou non, tentant un peu aller face à nos valeurs de solidarité collective, de solidarité locale professionnelle. À l'extrême, il ne faudrait pas qu'un jour apparaisse un compte personnel sans qui obligerait, par exemple, à attendre 2 ans avant de pouvoir se faire à nouveau emprunter après une acquisition.

**La CGT doit aller plus loin, être plus offensive et force de propositions sur ces questions de solidarité collective et de mutualisation !**  
 L'impact est sur le fait : ne le laissons pas y mettre le nez qui va le contourner !

La situation était particulière puisque le congrès avait lieu en pleine mobilisation contre la loi El Khomri, ce qui est souvent revenu sous divers aspects dans les différents thèmes.

En effet, des débats contradictoires ont eu lieu autour de l'analyse de la politique du gouvernement, sur les moyens et la construction de la lutte, sur les propositions de la CGT.

Comme le laissent transparaître des votes et malgré l'adoption de l'ensemble des textes, il reste des divergences sur les relations entre organisations syndicales, sur la construction du front commun de lutte, sur la place de la CGT dans le syndicalisme international, sur les évolutions de structures au sein même de la CGT. Ces mêmes débats traversent aussi ceux de la fédération.

Mais en dépit de cela et de la frustration de certains délégués de ne pas pouvoir prendre la parole lors de certains débats ou ne pas mettre au vote certains amendements sur des points cruciaux de notre orientation, les échanges et les témoignages de militants ont été riches et facteurs d'espoir sur la convergence des luttes à venir.

Concernant la FERC,

4 militants ont été élus à la CE Confédérale :

- Sophie Binet (présentée par l'UGICT),
- Lionel Lerogeron (présenté par l'UD 50),
- Fabienne Cru
- et Catherine Perret (présentée par la FERC), cette dernière intégrant le bureau confédéral.

## **Des comptes personnels, oui ! Mais sous conditions car il y a danger !**

Intervention de Christian Filliot, délégué du SNAFPA CGT, lors du débat sur le rapport d'activité.

Extraits du rapport d'activité, dans le point sur la Transformation du travail :

« Dans la négociation puis dans la mise en œuvre de la loi sur la formation professionnelle, nous avons cherché à créer un réel droit à la formation ».

« ... c'est à partir de ce concept que nous engageons la négociation sur le CPA (compte personnel d'activité) avec pour nous la volonté de porter un nouveau statut du travail salarié et sa sécurité sociale professionnelle. »

L'enjeu est simple et peut se résumer ainsi :

Dans la mise en œuvre des comptes personnels, formation, d'activité, de prévention et de pénibilité, etc..., il nous faut gagner la solidarité à contre-courant de l'individualisme exacerbé par l'idéologie libérale capitaliste.

Gagner le droit du « à chacun selon ses besoins » par la mutualisation et combattre jusqu'au bout le principe « à chacun selon ses droits acquis », « à chacun selon ses moyens », cher au camp adverse des capitalistes.

Faire en sorte que l'on puisse « consommer » au-delà de ses droits acquis, pouvoir en quelque sorte « emprunter » ou consommer par avance, quitte à rembourser ensuite, ou non, serait un pis-aller face à nos valeurs de solidarité collective, de sécurité sociale professionnelle.

A l'extrême, il ne faudrait pas qu'un jour apparaisse un compte personnel santé qui obligerait, par exemple, à attendre 2 ans avant de pouvoir se faire à nouveau opérer après une appendicite.

Au contraire, tout comme il y a l'urgence médicale, il nous faut inventer et gagner l'urgence sociale dans le cadre de la sécurité sociale professionnelle et du nouveau statut du travail salarié.

La CGT doit aller plus loin, être plus offensive et force de propositions sur ces questions de solidarité collective et de mutualisation !

L'insecte est sur le fruit ; ne le laissons pas y mettre le ver qui va le corrompre !

## **Regards croisés de congressistes**

Il était impossible de retranscrire l'ensemble des impressions des camarades la fédération sur ce 51e congrès confédéral. Mais nous vous proposons quelques retours de militants pour lesquels il était une première expérience (Marie de la CGT Educ'Action, Vincent de la FERC-Sup et Sylvie du SNCA).

### **En amont du congrès**

Marie : Mes attentes étaient assez limitées pour une part car je savais par les comptes rendus de camarades des précédents congrès que les occasions de voter à main levée seraient rares et qu'il était

compliqué de porter et de défendre des amendements dans cette organisation plutôt lourde d'un congrès de mille militant-e-s. En même temps la perspective d'entendre s'exprimer autant de militant-e-s de la CGT pendant une semaine en plein mouvement de lutte contre la loi travail promettait d'être vraiment intéressante. C'était enfin une occasion de mieux connaître la CGT, son fonctionnement, ses difficultés, ses militant-e-s.

Sylvie : je ne peux pas dire que j'avais des attentes particulières. C'était la première fois que je participais à un congrès confédéral, tout comme 78% des délégués présents à Marseille. J'imaginai juste que j'allais vivre une semaine dense, riche, en échanges et en événements et cela a été le cas. J'ai fait de très belles rencontres, j'ai entendu de très belles choses. Avant de partir, j'avais décidé de savourer pleinement chaque instant, connaissant ma chance de pouvoir être déléguée.

Vincent : contribuer à impulser une orientation dynamique, revendicative, lutte de classes pour la CGT. En particulier, défendre les services publics, les statuts des personnels, aux côtés des salariés du privé, des privés d'emploi et des retraités.

Confronter nos expériences et avancer ensemble pour une CGT plus forte et des progrès sociaux, contre la politique du MEDEF et du gouvernement.

### **Pendant le congrès, des moments motivants...**

Marie : Je pense que de l'avis général l'intervention de Rim Hidri des FRALIB a été un moment très fort du congrès. Elle est intervenue au début de la résolution sur le thème 2

« Construction des luttes ». Je me suis dit à l'issue de son intervention que son texte pourrait être voté comme résolution de congrès sur ce thème.

En effet la lutte menée et racontée semble exemplaire d'une façon d'être syndicaliste, alliant grève, occupation, proposition construite de reprise, négociation et action juridique jusqu'à ce qu'UNILEVER paie ce qui était dû aux salarié-e-s, acceptation des soutiens politiques mais maintien de l'autonomie d'organisation, enfin constitution de la SCOP ! Avoir tenu et mené de front toutes les tâches de ce combat pendant plusieurs années demande effectivement d'être organisés dans un syndicat fort, structuré et convaincu que la lutte contre le capitalisme et ses effets est et reste une nécessité !

Sylvie : il y en a eu tellement que je ne peux tous les citer... La touchante cérémonie d'ouverture avec un film sur l'histoire de la CGT et un groupe de musiciens/chanteurs (« ZAGO et les FANFARONS ») qui a repris « sans la nommer » de Georges MOUSTAKI, véritable « hymne » de la semaine.

L'intervention remarquée et marquante de Rim HIDRI, une camarade des « FRALIB » rappelant leurs 1336 jours de lutte pour sauver leurs emplois. Comme beaucoup dans la salle, j'ai versé une larme.

Le discours de clôture très offensif de Philippe MARTINEZ.

Les nombreuses rencontres, très enrichissantes, avec les camarades des autres fédérations.

Vincent : le vote de la résolution d'actualité organisant la riposte pour le retrait de la loi El Khomri : grève interprofessionnelle le 28 avril, puis organisation d'AG avec les personnels pour proposer la reconduction.

Vive la CGT revendicative aux côtés des salariés !

Beaucoup d'émotion lors de la prise de parole d'une camarade de Fralib décrivant leur longue lutte.

### **...et d'autres plus difficiles.**

Marie : Le mercredi matin, lorsque nous avons compris, après une longue intervention du rapporteur de la commission (la deuxième), qu'il n'y aurait aucun vote sur les amendements, malgré trois points qui posaient problèmes et dont les votes dans la commission avaient été tranchés à une ou deux voix près... Malgré les nombreuses interventions de congressistes, le bureau de congrès a choisi de ne pas ouvrir de procédures de vote. S'il semble difficile de faire voter à main levée 1000 militant-e-s sur 300 amendements, cela paraît faisable sur 1 ou 2 amendements par point problématique. Le vote n'est pas la solution systématique pour trancher les débats mais il permet in fine de mesurer l'état des forces et

d'acter des évolutions dans nos orientations. Ce n'est pas forcément clivant et c'est même souvent un moyen de mettre une fin (provisoire) à certains de nos débats les plus passionnés. C'est enfin plus respectueux du travail préparatoire mené par certains syndicats, avec leur adhérent-e-s, pour rédiger et défendre des amendements aux textes de congrès rédigés par les militant-e-s de la CE Confédérale.

Sylvie : Il y a eu quelques moments difficiles. Les huées pour Thierry LEPAON présent dans la salle m'ont mises mal à l'aise. Les trop nombreux témoignages qui ne faisaient pas avancer le débat sur les différents thèmes et qui démontraient un manque de travail en amont sur les documents du congrès. Les égos de certains qui ont visiblement oublié qu'ils assistaient à ce congrès pour représenter des camarades, porter les voix de camarades.

Vincent : la participation à la commission amendement du premier jour a été compliquée. Les débats nocturnes étaient intéressants mais il n'y avait pratiquement aucune marge de manœuvre pour amender le texte d'orientation en commission. Par la suite, les délégués au congrès n'ont pas réellement pu défendre les amendements des syndicats : peu de temps était consacré aux débats et surtout aucun vote séparé sur des amendements n'a été permis. Cela ne correspond pas à ce que je défends en termes de démocratie syndicale.

## **En conclusion**

Marie : Nous avons diffusé et mis en ligne immédiatement l'appel à la mobilisation contre la loi travail voté le mercredi soir. J'ai préparé un compte-rendu des débats que je ferai dans les réunions ou AG de militant-e-s pour les syndicats dont je portais les mandats. Enfin, j'ai effectivement amélioré ma connaissance de la CGT, en rencontrant des hommes et des femmes qui y militent, en mesurant les forces et aussi certaines limites de cette organisation.

Sylvie : elle se fera sous forme de remerciements... Je remercie sincèrement le SNCA, la FERC et l'UD des Landes de m'avoir permis de vivre ce grand moment dans la vie d'une jeune syndiquée. Je souhaite également remercier tous les bénévoles qui ont œuvré pour faire de ce congrès une réussite pour que les délégués et différents invités soyons reçus dans des conditions optimales. Un merci particulier à l'UD 13. Je vous invite, lecteurs de cet article, à vivre les moments forts du congrès en vous rendant sur le site internet. Vous pourrez regarder de nombreuses vidéos, photos, lire des témoignages divers.

Vincent : Les documents d'orientation ne sont pas à la hauteur des enjeux et ne donnent pas réellement de pistes de développement de l'activité CGT ; ils seront difficiles à utiliser à mon avis. La partie contre l'institutionnalisation des syndicats, d'éloignement des élus et mandatés du terrain, du syndicat, des syndiqués et des salariés peut amener des pistes de réflexion intéressantes quant à l'action syndicale. En revanche, la montée en puissance des Comités régionaux CGT, confortée par le document d'orientation, sans qu'il y ait eu de réels débats à ce sujet durant le congrès, est porteur de risques dans le fonctionnement interne de la CGT. Notamment les UD pourraient en sortir fragilisées, alors qu'elles constituent un maillon essentiel de la CGT.

La résolution d'activité a été utilisée partout dans nos syndicats pour continuer à mobiliser les collègues pour le retrait de la loi El Khomri, mettre un coup d'arrêt à la politique de casse du gouvernement.

## **Le 51e vu par les délégués retraités : pour avancer tous ensemble**

Et bien voilà, ces quelques jours tant attendus (particulièrement intenses en émotions, chaleur humaine et construction syndicale) ont passé... Ce fut, à notre sens, un bon Congrès !

Un congrès confédéral est une expérience à vivre dans un parcours de militant CGT. Certes c'était le premier pour deux d'entre nous (Denise et Michel) mais nous avons été présents et très attentifs tous les jours.

Et nous avons eu une grande satisfaction. Le 50e congrès l'avait promis le 51e congrès l'a fait : un-e retraité-e syndiqué-e, une voix... enfin !

Au précédent congrès malgré un document d'orientation qui reconnaissait l'engagement et la place des retraités dans la CGT, il n'était pas prévu de modifier les statuts : un retraité était toujours représenté par une demi voix (Rappelons que l'UCR avait adopté le principe de la cotisation à 1%).

Ce qui avait provoqué une intervention « musclée » et fort applaudie de notre camarade André Allégret. Bernard Thibault était intervenu en assurant qu'une motion serait présentée au Congrès pour donner mandat aux prochains élus de présenter un texte pour le 51<sup>e</sup> congrès. Et ce fut fait !

Une résolution très largement votée

La résolution sur la place du syndicalisme retraité a recueilli 89,2% des votes exprimés pour, 10,8% contre (5,1% d'abstentions).

Modifications des Articles 34,

3e alinéa et 27-6, 2e alinéa

Ces modifications statutaires ont été approuvées par 79,4% des délégués. Ainsi, les retraités membres de la CGT peuvent désormais compter pour un, reprenant ainsi le mot d'ordre de Nelson Mandela avant son élection à la présidence de l'Afrique du sud : « un homme, une voix ».

Nous sommes satisfaits que le 51<sup>e</sup> congrès reconnaisse aux retraités d'être considérés égaux pas seulement en devoir mais aussi en droit.

Les trois retraité-e-s : une équipe soudée !

Nous avons pris ensemble les décisions de vote (abstention pour les rapports d'activité et financier), nous avons voté pour l'orientation des trois années à venir : les enjeux sont importants dans le contexte actuel et notre devise « nous devons être tous ensemble ».

Un grand bravo et un satisfecit mérité à l'ensemble de la délégation FERC.

Le mérite en revient au sérieux des enjeux, à l'engagement de chacune et chacun, à la camaraderie pratiquée mais aussi à l'accompagnement tout en finesse de son responsable de délégation, Hervé, sans oublier le travail d'organisation en amont et ce jusqu'à l'ultime fin du Congrès de notre camarade Olivier. Ce fut un bon Congrès, merci aussi aux camarades marseillais et du département. Et, vive la CGT !

Retraités élus aux différentes instances :

Olivier Jouchter, membre du bureau national de l'UCR est élu à la Commission exécutive confédérale.

Bernard Guidou est élu à la Commission de Contrôle Financière.

Maurice Lecomte est élu au Comité CoGÉTise.

## **LES VOTES**

### **Rapport activité**

583 943 voix

Abstention : 14,1% (82 238 voix)

Pour : 68,7% (344 443 voix)

Contre : 31,3% (157261 voix)

### **Rapport financier**

583 929 voix

Abstention : 12,1% (70 531 voix)

Pour : 72,9% (374 314 voix)

Contre : 27,1% (139 084 voix)

### **Thème 1 : notre démarche syndicale et notre rapport aux salariés**

581 358 voix

Abstention : 9,1% (53 140 voix)  
Pour : 69,5% (367 210 voix)  
Contre : 30,5% (161 008 voix)

## **Thème 2 : la construction des luttes**

582 085 voix  
Abstention : 6,7% (38 733 voix)  
Pour : 78,8% (428 124 voix)  
Contre : 21,2% (115 228)

## **Thème 3 : notre rapport avec les autres organisations syndicales, le politique et le monde associatif**

578 339 voix  
Abstention : 9,4% (54 447 voix)  
Pour : 63,7% (333 509 voix)  
Contre : 36,3% (190 383 voix)

## **Thème 4 : notre place dans le syndicalisme mondial et européen**

582 607 voix  
Abstention : 9,3% (54 110 voix)  
Pour : 75,8% (400 779 voix)  
Contre : 24,2% (127 718 voix)

## **Thème 5 : la démocratie dans la CGT**

585 308 voix  
Abstention : 12,8% (74 822 voix)  
Pour : 75,1% (383 460 voix)  
Contre : 24,9% (127 026 voix)

## **Document d'orientation**

580 266 voix  
Abstention : 10,7% (62 138 voix)  
Pour : 70,3% (364 252 voix)  
Contre : 29,7% (153 876 voix)